

RÈGLEMENT DES SCRABBLIVORES 2019

1. Présentation

L'opération « **Les Scrabblivores** » est un concours de Scrabble® organisé par la Fédération Française de Scrabble (FFSc) et destiné aux jeunes de 18 à 25 ans.

Elle s'inscrit dans le thème de l'opération « Dis-moi dix mots sous toutes les formes », portée par le Ministère de la Culture. L'édition 2018-2019 est consacrée aux différentes formes de l'écrit. Les dix mots choisis pour illustrer cette thématique sont : **arabesque, composer, coquille, cursif/-ive, gribouillis, logogramme, phylactère, rébus, signe, tracé.**

Les Scrabblivores se déroulent en deux étapes : une phase qualificative (en ligne) et une finale (rencontre physique).

2. Conditions de participation

Sont autorisés à participer tous les jeunes résidant en France, **nés entre le 1^{er} janvier 1994 et le 31 décembre 2000.**

Ce concours s'adresse prioritairement aux jeunes débutant dans la pratique du Scrabble de compétition.

Les jeunes licenciés à la FFSc (catégorie espoirs) ou l'ayant été au cours des dix dernières années sont néanmoins autorisés à participer, mais ne peuvent prétendre à une qualification pour la finale. Ils feront l'objet d'une dotation spécifique.

L'inscription est gratuite.

3. Phase qualificative

Elle consiste en 3 épreuves pouvant être remplies en ligne ou imprimées :

- Anacroisés®
- Mots croisés
- Enchaînement

Pour chacune des épreuves, les consignes sont explicitées dans un document.

Les participants doivent renvoyer le formulaire d'inscription et leurs réponses aux trois épreuves au plus tard le **20 janvier 2019** :

- par courriel à scrabblivores@ffsc.fr (fichiers en format PDF)
- par courrier postal à : Fédération Française de Scrabble, Opération Scrabblivores, 50 rue Raynouard, 75016 PARIS

Les participants seront départagés en fonction du nombre total de points marqué pour les trois épreuves, selon la cotation indiquée pour chacune d'elles.

Les 20 participants ayant obtenu les scores les plus élevés seront qualifiés pour la finale.

Les résultats nationaux seront mis en ligne sur le site de la FFSc et communiqués à tous les participants au plus tard le 15 février 2018.

Les jeunes sélectionnés pour la finale seront informés individuellement.

4. Finale

Elle aura lieu **les 16 et 17 mars à Paris**.

Elle consiste en un tournoi de Scrabble en formule Duplicate en deux manches, l'une le samedi après-midi (précédée d'une initiation à la formule de jeu), et l'autre le dimanche matin.

La FFSc offre aux 20 participants l'hébergement pour une nuit en demi-pension dans une auberge de jeunesse parisienne (chambres collectives) et la soirée festive du samedi soir. Elle ne prend pas en charge les frais de transport pour se rendre à Paris.

Si certains lauréats n'honorent pas leur sélection, leur place sera proposée aux candidats suivants dans l'ordre du classement.

5. Dotation

- **Joueurs licenciés** (catégorie espoirs de la FFSc) ou l'ayant été au cours des 10 dernières années : dotation en espèces de 100€ pour le vainqueur de la phase qualificative, 75€ pour le deuxième et 50€ pour le troisième.
- **Finalistes du concours :**
 - Vainqueur de la phase qualificative : 100€
 - Dotation en espèces pour les participants à la finale :
 - Vainqueur : 150€
 - Deuxième : 100€
 - Troisième : 50€
 - Invitation pour les trois premiers de la finale à participer à un festival fédéral, à choisir entre le Championnat de France promotion à Vichy les 25 et 26 mai 2019 et le Championnat de France espoirs à Aix-les-Bains les 2 et 3 novembre 2019.

6. Droit à l'image

Le simple fait de participer à l'opération « Les Scrabblivores » donne autorisation à la FFSc de publier, exposer ou diffuser des photos ou vidéos des participants, dans le cadre de la promotion de l'événement.

